

PRODUITS PYROTECHNIQUES

Le ministère de la Santé lance une sérieuse mise en garde

Page 09

RESSOURCES HYDRIQUES



L'ANRH LANCE DES ÉTUDES POUR LES PROJETS STRUCTURANTS

Page 08

SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION EN SLOVÉNIE

LE PAVILLON ALGÉRIEN ATTIRE LES VISITEURS

Page 09



SUR INSTRUCTION DE SAÏD SAYOUD



Les walis intensifient leurs sorties sur le terrain

Page 07

FORMATION PROFESSIONNELLE À ORAN



LA PÂTISSERIE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS LES JEUNES

Page 04

COMMUNE D'ORAN



DES PROJETS TOUJOURS BLOQUÉS PAR LES LENTEURS ADMINISTRATIVES

Page 02

COMMUNE D'ORAN

Des projets toujours bloqués par les lenteurs administratives

Habib Benaouda

À la commune d'Oran, le circuit des dépenses publiques continue de tourner au ralenti. Plusieurs opérations inscrites au budget 2025 n'ont toujours pas franchi les différentes étapes de la procédure d'engagement et de visa auprès du contrôleur financier. Une situation qui retarde le lancement de chantiers attendus dans plusieurs secteurs et laisse des entreprises attributaires dans l'expectative.

D'après les éléments disponibles, plusieurs dossiers demeurent en instance au niveau des procédures administratives et financières, alors même que les opérations concernées ont été programmées et que les crédits correspondants sont prévus au budget communal. La disponibilité des enveloppes budgétaires ne constitue toutefois qu'une première étape. Avant tout démarrage, les collectivités doivent notamment établir les documents d'engagement, les soumettre au contrôle financier et obtenir le visa nécessaire, puis finaliser les procédures contractuelles.

Des dossiers bloqués à plusieurs niveaux

C'est précisément à ce niveau que plusieurs dossiers semblent s'enliser. Des projets programmés depuis l'exercice précédent restent ainsi en attente de concrétisation, alimentant les interrogations sur les raisons de ces lenteurs et sur la capacité des services concernés à fluidifier un circuit administratif dont dépend directement le lancement des travaux.

Les opérations concernées revêtent pourtant une importance particulière pour le quotidien des Oranais. Elles portent notamment

sur l'aménagement urbain, la réhabilitation de la voirie, l'amélioration des quartiers et des espaces publics, ainsi que sur différentes interventions destinées à améliorer le cadre de vie. Chaque retard administratif se traduit donc, sur le terrain, par un chantier qui tarde à démarrer et par des aménagements repoussés.

Les entreprises ne sont pas épargnées par cette situation. Dans l'attente de la régularisation des dossiers, elles doivent maintenir leurs équipes, leurs équipements et leurs moyens matériels mobilisables, sans pouvoir engager effectivement les travaux. Lorsque cette attente se prolonge, le risque est également de voir s'accumuler les opérations d'un exercice à l'autre, avec des conséquences sur la programmation et l'exécution des budgets communaux.

Des chantiers en attente de concrétisation

Cette problématique intervient alors que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a consacré plusieurs réunions au suivi des dossiers financiers en instance et à l'accélération de leur traitement au niveau des collectivités locales. Les discussions ont également porté sur les budgets communaux et les mécanismes d'aide financière destinés aux collectivités, notamment à travers le budget de la wilaya et le Fonds de solidarité des collectivités locales. Le cas de la commune d'Oran met en évidence une réalité souvent occultée dans le suivi des programmes publics : l'inscription d'un projet et la mobilisation d'une enveloppe financière ne garantissent pas, à elles seules, son passage à la phase de réalisation. Entre la programmation et le chantier, plusieurs étapes administratives et financières doivent être franchies. Un blocage à l'un de ces niveaux suffit à retarder l'ensemble du proces-



sus. Pour les services communaux, l'urgence est désormais de résorber les dossiers en attente et de réduire les délais de traitement. L'objectif est de permettre aux crédits inscrits de se traduire en travaux effectifs, notamment dans les quartiers où les besoins en matière de voirie, d'aménagement et d'espaces publics restent importants. Au-delà des contraintes de gestion, c'est donc l'efficacité de la dépense publique qui se trouve en jeu. Plus les procédures s'éternisent, plus se creuse le décalage entre les programmes annoncés, les crédits disponibles et les réalisations visibles sur le terrain. Pour les citoyens, la conséquence est immédiate : un projet bloqué dans les méandres de la procédure financière est un projet qui ne se concrétise pas. À Oran, la résorption de ces retards apparaît ainsi comme un préalable à la relance effective de plusieurs opérations et à une meilleure traduction des crédits communaux en réalisations concrètes.

DÉGRADATIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ERMESO intervient sur le CW 75 après un vol de câbles

Habib Benaouda

Les équipes de l'établissement public ERMESO ont engagé une opération de constat et d'évaluation des dégâts occasionnés par un acte de vol et de vandalisme ayant ciblé les équipements d'un poste d'éclairage public sur le chemin de wilaya (CW) n°75. L'axe concerné relie les deux ronds-points de Bouchikhi, à Bir El Djir, et de Canastel, dans la commune d'Oran.

L'intervention doit permettre de déterminer précisément l'ampleur des dommages et de lancer les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'installation et au rétablissement de l'éclairage dans les meilleurs délais. Le vol de câbles et la dégradation des équipements électriques constituent une préoccupation récurrente pour les services chargés de la maintenance du réseau. Outre le coût des réparations, ces actes affectent directement la sécurité des usagers et les conditions de circulation, particulièrement durant la nuit.

Le phénomène n'est pas nouveau. En juin dernier, les équipes d'ERMESO étaient intervenues à l'entrée du quartier des 1 800 logements, à Sidi El Bachir, après le vol et la détérioration de câbles ayant plongé l'axe routier dans l'obscurité. Après diagnostic et sécurisation des lieux, les équipements endommagés avaient été remplacés et l'éclairage rétabli. Des mesures préventives avaient également été prises, notamment à travers le déplacement et la fixation renforcée de certains câbles afin de limiter leur accessibilité. Ces actes de vandalisme touchent également d'autres équipements publics. À Oran, plusieurs plaques métalliques protégeant des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales liés au réseau du tramway ont notamment été dérobées, laissant à découvert des ouvertures dangereuses pour les piétons et favorisant l'accumulation des déchets.

Face à la multiplication de ces atteintes, l'enjeu est désormais double : mieux protéger les infrastructures publiques et assurer une intervention rapide afin de préserver la continuité des services et la sécurité des citoyens.

INVESTISSEMENT PUBLIC ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

3,7 milliards de dinars

pour résorber quinze années de retard à Arzew

Meriem B

La commune d'Arzew entend donner davantage de visibilité à son programme de développement. Dans un bilan couvrant la période allant de novembre 2024 au 13 août 2026, l'APC fait état de 118 opérations d'équipement et d'investissement, pour une enveloppe globale de 3,7 milliards de dinars. Selon les données communiquées par la commune, près de 60% du budget communal est ainsi consacré aux équipements et à l'investissement.

Ce bilan, présenté au titre de l'information des citoyens et de la transparence dans la gestion des affaires locales, met notamment en évidence le poids des opérations héritées des précédentes programmations. Sur les 118 opérations recensées, 84 étaient déjà inscrites mais demeuraient accumulées depuis plus de quinze ans. La commune indique avoir engagé les procédures nécessaires à leur prise en charge. À celles-ci se sont ajoutées 34 nouvelles opérations introduites au programme en 2025.

À la date du 13 août, 52 opérations, soit 43,13% du programme, étaient engagées. Parmi elles, 18 sont achevées et 34 autres en cours de réalisation, tandis que les opérations restantes se trouvent à différents stades des procédures administratives, techniques et financières.

Un long parcours avant le premier coup de pioche

La publication de ce bilan s'accompagne d'un rappel du cheminement réglementaire d'un projet communal, destiné notamment à expliquer aux citoyens pourquoi l'inscription d'une opération au budget ne signifie pas nécessairement le démarrage immédiat des travaux. Entre l'inscription du projet et le lancement effectif du chantier, plusieurs étapes doivent être franchies : élaboration de l'étude et de la fiche technique, constitution du dossier administratif, préparation du cahier des charges, contrôle par les commissions compétentes, lancement de la concurrence, ouverture et évaluation des offres, attribution provisoire, examen des éventuels recours, puis élaboration et conclusion du marché. Selon la nature de

l'opération, la procédure implique également une délibération de l'Assemblée populaire communale, l'approbation de la tutelle, ainsi que l'intervention des commissions des marchés et du contrôle financier. Ce n'est qu'après l'engagement de la dépense, la signature et la notification du marché, l'établissement de l'ordre de service et l'installation de l'entreprise que les travaux peuvent réellement commencer. La commune souligne ainsi que plusieurs mois peuvent s'écouler entre l'inscription d'un projet et le lancement du chantier, voire davantage pour les opérations importantes ou complexes. À travers cette publication, l'APC d'Arzew cherche surtout à distinguer les différentes étapes d'un programme de développement : projet inscrit, opération en cours de procédure, marché engagé, chantier lancé et projet achevé. Une clarification qui vise à rapprocher le citoyen du fonctionnement concret de la commande publique locale et à rendre plus lisible l'état d'avancement des investissements communaux.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS

Les commerces sommés de libérer les trottoirs du Front de mer



Meriem B

L'occupation des trottoirs par les commerces fait l'objet d'un nouveau tour de vis à Oran. Une opération de contrôle et de libération des espaces piétons a été menée samedi sur l'avenue de l'Armée de libération nationale, au niveau du front de mer, à l'initiative de la Cellule de protection de l'environnement relevant du cabinet du wali. L'intervention, effectuée en

coordination avec les services de sécurité et en présence du délégué à la sécurité de la wilaya, répond aux instructions du wali, Brahim Ouchene, visant à mettre fin aux empiètements sur le domaine public et à rétablir la vocation première des trottoirs. Les contrôles effectués sur place ont mis en évidence des dépassements particulièrement importants. Deux commerces spécialisés dans la vente de glaces ont été épinglés pour avoir largement outrepassé les superficies prévues dans leurs

autorisations. Le premier disposait d'un permis pour l'exploitation de 100 m², mais avait étendu son emprise à 250 m². Dans le second cas, l'autorisation ne portait que sur 44 m², alors que 220 m² étaient effectivement occupés. Ce dernier établissement avait également condamné un escalier public, aggravant davantage l'emprise sur les espaces destinés aux usagers. Les deux exploitants devront désormais se conformer aux superficies expressément fixées dans leurs autorisations. Sur le terrain, les agents ont procédé à l'enlèvement de plusieurs installations qui entravaient la circulation. Des tables et des chaises ont été saisies et des barrières disposées sur les trottoirs sans autorisation ont été retirées. Des mesures administratives ont, par ailleurs, été prises à l'encontre des commerces concernés. Cette opération intervient dans un contexte où la question de l'occupation des trottoirs revient régulièrement dans les préoccupations des habitants et des usagers du centre-ville. Au-delà des seules infractions constatées, les interventions des services de la wilaya visent à réaffirmer une règle simple : l'autorisation d'occuper une partie du domaine public ne saurait constituer un droit à son extension au-delà des limites accordées. Le front de mer, particulièrement fréquenté, constitue ainsi l'un des secteurs où le respect de ces limites revêt un enjeu particulier, notamment pour garantir la continuité des cheminements piétons et préserver l'accès aux équipements et aménagements publics.

TRANSPORT DANS LA DAÏRA DE OUED TLÉLAT

Les villages toujours en quête de dessertes régulières

Habib Benaouda

La crise du transport persiste dans la daïra de Oued Tlélat, où les habitants des villages et des zones périphériques dénoncent l'absence de dessertes régulières vers les centres urbains. Malgré l'annonce du renforcement du parc roulant, les usagers estiment que le problème ne saurait être réglé par la seule mise en circulation de nouveaux bus. Ils réclament une véritable réorganisation du réseau, avec des lignes officiellement identifiées et adaptées aux besoins des populations.

Les services concernés ont annoncé, dans ce cadre, l'affectation de nouveaux bus au pôle urbain de Oued Tlélat. Cette opération intervient au titre d'une dotation de dix véhicules relevant de l'Entreprise de transport d'Oran (ETO), destinée à renforcer les dessertes urbaines et interurbaines. Une mesure qui intervient alors que le pôle urbain connaît une croissance démographique soutenue, avec, à la clé, une demande de plus en plus importante en matière de mobilité.

Mais derrière les besoins du nouveau pôle urbain, les difficultés demeurent entières dans plu-

sieurs villages. El Moulak, El Fathia, El Chekalil et El Mehdiia figurent parmi les localités qui réclament depuis un certain temps la mise en place de lignes régulières et officiellement autorisées. Le recul de l'activité de certains transporteurs privés a davantage compliqué les déplacements quotidiens des habitants.

Deux bus pour désenclaver les villages

Les habitants demandent notamment l'affectation d'au moins deux bus pour assurer la liaison entre ces localités et Oued Tlélat. Ils souhaitent également que les terminus, les itinéraires et les arrêts soient clairement définis et que des autorisations officielles soient délivrées aux transporteurs appelés à assurer ces dessertes. La question du contrôle du service est également soulevée. Les usagers dénoncent des changements d'itinéraires et l'abandon de certaines dessertes, particulièrement durant les heures de pointe, lorsque la demande est la plus forte. À Khdaïmia, la situation n'est guère différente. Les usagers font état de longues attentes pour rejoindre leurs destinations, poussant certains à recourir au transport informel, notamment aux véhicules communément appelés « Toyota ».

Tafraoui confrontée aux mêmes difficultés

Le déficit de desserte se fait également sentir à Tafraoui, notamment sur les liaisons vers Oued Tlélat, Oran et Es-senia.

Pour les travailleurs et les étudiants, ces insuffisances se traduisent par des temps de trajet plus longs et, dans certains cas, par la nécessité de multiplier les correspondances pour rejoindre leurs lieux de travail ou d'études.

Pour les habitants, l'enjeu dépasse donc largement la question du nombre de bus disponibles. L'urgence réside, selon eux, dans la création de lignes officielles, une répartition des véhicules en fonction de la densité de population et des besoins réels des différents villages, ainsi qu'un suivi régulier du respect des itinéraires et des horaires. Dans une région où les déplacements quotidiens conditionnent l'accès au travail, aux études et aux services, le renforcement du parc roulant ne pourra produire pleinement ses effets sans une restructuration du réseau.

Pour les habitants des villages de Oued Tlélat, il s'agit désormais moins de disposer de davantage de bus que de pouvoir compter sur un transport régulier, identifié et fiable.

JEUNESSE ET SCOUTISME 170 scouts réunis pour le premier camp wilayal des anciens scouts

Toufik K

Le premier camp scout wilayal des anciens Scouts musulmans algériens d'Oran a pris son départ, hier, depuis la ville Ahmed Zabana, dans la commune de Misserghine. Placée sous le signe de l'éducation, du partage et de l'engagement citoyen, cette première édition réunit quelque 170 scouts et guides.

Organisée sous l'égide du wali d'Oran, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes, l'initiative est portée par la conservation wilayale d'Oran des anciens Scouts musulmans algériens. Les participants ont pris la route en direction de la wilaya d'Aïn Témouchent, où la ville de Benisaf accueille les activités du camp pendant une semaine.

Baptisé « Camp d'été Horizon », ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du programme estival destiné aux jeunes. Il prévoit un ensemble d'activités éducatives, culturelles, récréatives et scout, conçues autour d'un programme diversifié favorisant à la fois l'apprentissage, la détente et la découverte.

Au-delà de son caractère récréatif, le camp entend offrir aux jeunes un espace propice au développement de l'esprit citoyen et du sens du collectif. Les activités proposées mettent également l'accent sur des valeurs telles que la discipline, le bénévolat et la coopération, tout en permettant aux participants de nouer de nouvelles relations et de partager leurs expériences.

Cette rencontre constitue également une occasion de mettre en avant les aptitudes et les talents des jeunes, à travers un cadre collectif favorisant l'expression, l'échange et la découverte. À travers cette initiative, les organisateurs entendent ainsi faire du temps libre estival un moment d'apprentissage et d'épanouissement, dans l'esprit des valeurs portées par le mouvement scout.

INNOVATION AGRICOLE

La Conservation des forêts ouvre la voie aux jeunes porteurs de solutions numériques

S Hadjar

La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran lance un appel aux jeunes innovateurs âgés de 18 à 35 ans, les invitant à prendre part au concours « AFRAS », dédié aux solutions numériques susceptibles d'accompagner le développement de l'agriculture et des services de vulgarisation rurale.

Dans un communiqué rendu public ce dimanche, la Conservation des forêts d'Oran précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la troisième réunion annuelle du Forum arabe des services de vulgarisation rurale, placée cette

année sous le thème « Transformer les services de vulgarisation rurale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : numérisation et solutions évolutives ». La structure forestière appelle ainsi les jeunes de la wilaya disposant de projets ou de solutions numériques innovantes à saisir cette opportunité. Les initiatives recherchées doivent notamment contribuer à soutenir le secteur agricole et à améliorer les services d'accompagnement et de vulgarisation destinés au monde rural. Le concours « AFRAS » a été annoncé par le Bureau régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le Moyen-Orient et l'Afrique

du Nord. Il s'inscrit dans une démarche visant à encourager l'émergence de solutions technologiques adaptées aux réalités du secteur agricole et à favoriser leur déploiement à plus grande échelle. Pour la Conservation des forêts d'Oran, cet appel constitue une opportunité pour les jeunes porteurs de projets de valoriser leurs idées et de proposer des outils susceptibles de répondre aux besoins des agriculteurs et des acteurs du monde rural.

La digitalisation des services de vulgarisation est notamment présentée comme un moyen de faciliter l'accès à l'information et de renforcer l'accompagnement des professionnels

du secteur. Le délai est toutefois particulièrement court.

Les candidats intéressés doivent déposer leur candidature au plus tard le 31 août 2026, à travers le formulaire électronique dédié disponible sur le site de la FAO.

À travers cet appel, la Conservation des forêts entend ainsi encourager, à l'échelle locale, l'émergence d'initiatives portées par une jeunesse appelée à jouer un rôle croissant dans la transformation numérique des activités agricoles et rurales.

FORMATION PROFESSIONNELLE À ORAN

La pâtisserie séduit de plus en plus les jeunes

Djamila M

La pâtisserie gagne du terrain dans les établissements de formation professionnelle de la wilaya d'Oran. La spécialité attire un nombre croissant de jeunes, séduits autant par les débouchés qu'elle offre que par la possibilité de transformer un savoir-faire en activité indépendante. Entre insertion professionnelle, créativité et entrepreneuriat, la filière semble répondre aux aspirations d'une génération à la recherche de métiers concrets et rapidement valorisables.

À l'Institut de formation Larbi Karim Esseddikia, l'engouement se traduit déjà par des effectifs conséquents.

Abdelsamad Hatraf, chef du service de l'apprentissage, indique que quatre groupes sont actuellement inscrits dans cette spécialité, à raison de 30 apprentis par groupe. Pour la prochaine session, 60 nouvelles places pédagogiques sont programmées.

Une formation d'une année

Dispensée sur une année, la formation associe apprentissages théoriques et pratique professionnelle.

Les stagiaires sont initiés aux différentes étapes du métier, depuis le choix des ingrédients et les techniques de préparation jusqu'à la cuisson, la décoration et la présentation des



produits.

L'objectif est de leur permettre d'acquérir les bases nécessaires à une insertion dans le secteur, mais également de disposer des compétences indispensables à une éventuelle installation à leur compte. Cette dernière perspective constitue précisément l'un des principaux facteurs d'attractivité de la spécialité.

La pâtisserie offre aujourd'hui des possibilités qui dépassent largement le cadre des commerces traditionnels.

Commandes personnalisées, production à domicile, prestations pour les fêtes et événements ou encore création de petites marques constituent autant de créneaux accessibles

aux jeunes disposant d'un savoir-faire maîtrisé.

La créativité comme moteur

L'autre atout de la filière réside dans la place accordée à la créativité. Marwa Soualmia, stagiaire à l'Institut Larbi Karim Esseddikia, considère que la pâtisserie ne se résume pas à l'apprentissage de recettes. Elle exige, selon elle, précision, patience et capacité d'innovation. La formation lui permet ainsi d'acquérir une expérience qu'elle envisage de valoriser ultérieurement, soit dans le cadre d'un emploi, soit à travers un projet personnel. Cette dimension créative se retrouve également dans les enseignements dispensés. Les stagiaires ne se limitent pas aux préparations classiques et

découvrent des produits correspondant aux nouvelles tendances du marché. Yasser Rafsi cite notamment les drip cakes, les tartellettes et d'autres créations qui connaissent un succès croissant auprès des consommateurs. Les réseaux sociaux ont largement contribué à cette évolution. En faisant circuler rapidement de nouvelles recettes et des techniques de décoration venues d'horizons différents, ils ont également modifié les attentes des consommateurs et stimulé la demande pour des produits personnalisés et innovants. Pour Fayez Nouar et Zoubir Boujemaa, stagiaires dans la spécialité, cette évolution renforce l'intérêt de la formation. La maîtrise des techniques constitue, à leurs yeux, un préalable pour ceux qui souhaitent, à terme, travailler à leur compte. L'apprentissage permet d'acquérir les fondamentaux avant d'envisager une spécialisation, puis éventuellement un investissement dans une activité propre. Au-delà de la recherche d'un emploi, la pâtisserie apparaît ainsi comme une porte d'entrée vers l'entrepreneuriat. Avec 60 places supplémentaires prévues lors de la prochaine session, l'Institut Karbi Karim Esseddikia entend répondre à une demande qui ne semble pas faiblir. Une tendance qui illustre, plus largement, le regain d'intérêt des jeunes pour les métiers pratiques susceptibles de déboucher sur une insertion professionnelle ou sur la création d'une activité génératrice de revenus.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le centre Mohamed Benhalima de Bethioua vise 360 stagiaires



Djamila M

Les inscriptions pour la session de septembre 2026 se poursuivent au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Chahid Mohamed Benhalima de Bethioua, dans la wilaya d'Oran. L'établissement table sur quelque 360 stagiaires au terme de la période des inscriptions, alors que 198 candidats ont déjà enregistré leur candidature, dont 83 femmes.

Selon le directeur du centre, Mohamed Amine Cheriet, plusieurs filières et modes de formation sont proposés afin de répondre aux profils et aux besoins des demandeurs de formation. À ce jour, 144 candidats remplissent les conditions préliminaires d'admission.

198 inscrits à ce jour

Les 198 inscrits se répartissent sur différentes tranches d'âge. La catégorie des 14 à 17 ans compte 65 candidats, tandis que celle des 18 à 35 ans constitue la majorité avec 116 inscrits. Sept candidats sont âgés de plus de 36 ans. Cette répartition traduit une évolution de la demande de formation professionnelle, désormais ouverte à des profils variés, notamment aux personnes souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou opérer une reconversion professionnelle. Pour la session de septembre, le centre propose douze offres de formation relevant de plusieurs dispositifs : formation résidentielle, apprentissage, formation qualifiante, cours du soir, ainsi que des programmes destinés à des publics spécifiques, notamment les femmes au foyer et les personnes incarcérées. La formation par passerelles complète également ce dispositif.

Electricité du bâtiment et coiffure féminine

Dans le cadre de la formation résidentielle, deux spécialités

sont proposées : l'électricité du bâtiment et la coiffure féminine. Elles comptent, à elles seules, 25 inscrits à ce jour. La formation en électricité du bâtiment s'étale sur douze mois, contre dix-huit mois pour la coiffure féminine. Ces cursus combinent enseignements théoriques et apprentissages pratiques, avec pour objectif de permettre aux stagiaires d'accéder directement au marché du travail à l'issue de leur formation. Le centre accueille par ailleurs des candidats issus de différents niveaux scolaires, offrant ainsi une possibilité de qualification aux jeunes qui n'ont pas pu poursuivre leur scolarité dans le système classique.

105 candidats en apprentissage

Le dispositif d'apprentissage enregistre, pour sa part, 105 candidats répartis sur quatre spécialités : restauration, option cuisine collective ; restauration, option cuisine traditionnelle ; soudage ; et secrétariat de bureau. La cuisine collective est accessible aux candidats ayant un niveau de quatrième année moyenne, tandis que la cuisine traditionnelle et le soudage s'adressent aux personnes n'ayant pas atteint ce niveau. La spécialité secrétariat de bureau est, quant à elle, destinée aux candidats ayant un niveau de deuxième année secondaire. La durée des formations varie selon les spécialités, allant de douze mois pour certaines à 24 mois pour le secrétariat de bureau.

Des passerelles pour renforcer les qualifications

Le centre propose également la formation par passerelles, permettant aux stagiaires de progresser d'un niveau de qualification professionnelle à un niveau supérieur, sous certaines conditions. Ce dispositif peut notamment permettre le passage d'un certificat de maîtrise professionnelle à un diplôme de technicien dans certaines spécialités techniques. Une année d'expérience professionnelle après l'obtention du diplôme peut être exigée dans les cas concernés. Cette formule constitue une opportunité pour les travailleurs et les professionnels désireux d'améliorer leurs qualifications sans interrompre leur parcours professionnel.

Formation qualifiante et cours du soir

Dans le registre des formations de courte durée, le centre propose un cursus qualifiant d'ouvrier sur machines à coudre et assemblage de vêtements, d'une durée de trois mois. Les cours du soir comptent, quant à eux, 38 inscrits. Ils comprennent notamment une formation en informatique destinée aux travailleurs et aux personnes dont les contraintes professionnelles ou personnelles ne permettent pas de suivre un cursus durant la journée. L'activité de l'établissement s'étend égale-

ment aux relations avec les entreprises économiques, dans le but de rapprocher l'offre de formation des besoins du tissu économique local.

Des formations pour les personnes incarcérées

Le CFPA Mohamed Benhalima accorde également une place à la formation en milieu carcéral. Des inscriptions sont actuellement en cours de traitement pour ce public, avec trois spécialités programmées : mécanique, initiation à l'informatique et électricité du bâtiment. Certaines de ces formations s'étendent sur une durée de six mois. Elles visent à doter les bénéficiaires de compétences susceptibles de faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle à l'issue de leur parcours.

Cinq femmes au foyer inscrites en couture

Des offres spécifiques sont également destinées aux femmes au foyer. Cinq bénéficiaires sont actuellement inscrites dans une formation liée à la couture. Ce dispositif leur permet d'acquérir un savoir-faire pouvant être valorisé dans le cadre d'une activité professionnelle ou d'un projet individuel, notamment dans la couture et l'assemblage de vêtements.

479 diplômés lors de la précédente session

Le bilan de la précédente session fait ressortir un total de 479 stagiaires ayant achevé leur formation dans les différents dispositifs proposés par l'établissement. Ce chiffre englobe la formation résidentielle, l'apprentissage, la formation en milieu carcéral, les dispositifs destinés aux femmes au foyer ainsi que les formations dispensées dans le cadre de l'allocation chômage et celles organisées par passerelles. Dans ce bilan, 56 jeunes ont notamment bénéficié d'une formation dans le cadre du dispositif lié à l'allocation chômage, confirmant le rôle croissant des établissements de formation professionnelle dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers l'insertion.

Un dispositif adapté aux besoins du marché

À l'approche de la rentrée de septembre, le CFPA Chahid Mohamed Benhalima de Bethioua entend ainsi poursuivre la diversification de son offre et renforcer son ouverture à différents profils de candidats. Avec un objectif de 360 stagiaires pour la nouvelle session, l'établissement mise sur une offre couvrant aussi bien les métiers techniques et de services que les formations de courte durée et les dispositifs destinés à des catégories spécifiques. Une stratégie qui vise à rapprocher davantage la formation professionnelle des besoins du marché du travail et à offrir aux demandeurs de qualification des perspectives concrètes d'insertion ou de reconversion.

TLEMCEN

Le wali inspecte trois chantiers majeurs à El-Aricha



O.DEGUI

Accompagné du wali délégué, M. Ben Baba Ali Abdelkrim, le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a effectué une visite de terrain à El-Aricha pour superviser l'avancement de projets structurants : le siège de l'Assemblée populaire de wilaya, la cité administrative de la daïra et une clinique multiservices. Une tournée qui illustre la volonté des autorités d'accélérer la concrétisation de la nouvelle wilaya. Dans une dynamique de suivi rapproché des grands projets d'infrastructure, M. Youcef Bechlaoui, wali de la wilaya de Tlemcen, s'est rendu à El-Aricha, accompagné de M. Ben Baba Ali Abdelkrim, wali délégué. Cette visite d'inspection, inscrite dans

le cadre du programme de développement de la nouvelle wilaya, a permis d'évaluer l'état d'avancement de trois chantiers essentiels à la modernisation des services publics et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le premier arrêt a concerné le chantier du futur siège de l'Assemblée populaire de la wilaya d'El-Aricha. Le wali a examiné les différentes phases du projet, suivi une présentation détaillée des travaux et échangé avec les équipes sur les conditions d'exécution. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de construction, dans le respect strict des délais contractuels et des normes de qualité. Ce bâtiment, une fois livré, permettra à l'institution de disposer d'un espace fonctionnel et moderne, propice à l'exercice de ses missions au service de la population.

Une cité administrative pour rapprocher l'administration des citoyens Le cortège officiel s'est ensuite rendu sur le site du projet administratif de la daïra d'El-Aricha. Là encore, le wali a procédé à une inspection minutieuse des installations en cours, évaluant le rythme d'avancement par rapport au calendrier prévisionnel. Il a souligné l'importance stratégique de cet équipement, qui jouera un rôle clé dans l'amélioration des conditions de travail des agents publics et dans le renforcement de la présence des services de proximité. Une fois opérationnelle, cette cité administrative facilitera les démarches des usagers, réduira les délais de traitement et contribuera à une meilleure expérience des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Enfin, la délégation a inspecté le chantier de la clinique multiservices d'El-Aricha, un projet sanitaire d'envergure destiné à renforcer l'offre de soins dans la région. Le wali a salué la qualité de cette infrastructure, tout en appelant à une accélération des travaux restants et à un respect rigoureux des normes techniques et sécuritaires. Une fois mise en service, cette clinique permettra de réduire les déplacements des patients vers les hôpitaux des localités voisines, d'améliorer l'accès aux soins et de répondre plus efficacement aux besoins de santé des habitants d'El-Aricha et des zones environnantes. Ces trois projets, complémentaires et structurants, s'inscrivent dans une vision globale de développement territorial, visant à doter la nouvelle wilaya d'El-Aricha des équipements nécessaires à son rayonnement et à son bon fonctionnement.

TISSEMSILT

quatre projets pour un environnement plus durable



B.Y

La wilaya de Tissemsilt a réceptionné plusieurs projets environnementaux, dont un deuxième centre d'enfouissement technique, une décharge contrôlée et un centre de traitement des déchets inertes. Une station de compostage, en cours de réalisation, viendra compléter ce dispositif en 2026, tandis qu'un projet d'aménagement du parc forestier d'Aïn Antar est attendu pour 2027.

La politique environnementale de la wilaya de Tissemsilt s'accélère avec la mise en service de plusieurs équipements structurants, destinés à améliorer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Le directeur de l'Environnement, Djilali Barbar, a détaillé ces réalisations lors d'une déclaration à la presse.

Le premier projet concerne un deuxième Centre d'enfouissement technique (CET), implanté au niveau de la décharge publique contrôlée de la commune de Theniet El Had. D'une capacité de 70 000 m³ de déchets ménagers, cet équipement vient renforcer le premier CET, aujourd'hui saturé. Par ailleurs, une décharge publique contrôlée a été réceptionnée dans la commune d'El Azharia, ainsi qu'un centre de traitement des déchets inertes (issus du BTP) à Tissemsilt, capable de traiter plus de 80 000 tonnes par an sur une superficie de huit hectares. En 2026, la wilaya devrait également accueillir sa première station de production de compost, d'une capacité de 10 tonnes de déchets solides par jour. Ce projet, actuellement en cours de réalisation, transformera les déchets collectés dans les 22 communes en engrais organique, soutenant ainsi l'agriculture locale et réduisant l'impact environnemental des décharges. Enfin, le projet d'aménagement du parc forestier d'Aïn Antar, dans la commune de Boukaïd, est prévu pour 2027. Cet espace naturel, riche en biodiversité, devrait devenir un pôle d'attraction touristique pour les amoureux de la nature et des paysages montagneux.

L'ensemble de ces projets, au-delà de leur portée environnementale, contribuera à la création d'emplois pour les jeunes, au soutien du développement économique local et à l'amélioration du cadre de vie des habitants, tout en répondant aux enjeux de préservation des ressources naturelles et de lutte contre la pollution.

TIARET

Inauguration d'une station d'épuration à Frenda

K.L

La ville de Frenda, dans la wilaya de Tiaret, s'est dotée d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de 12 000 m³ par jour. Réalisée pour un montant de 2 milliards de dinars, cette infrastructure permettra de traiter les eaux usées de 161 000 habitants jusqu'en 2050, tout en soutenant l'irrigation de 1 300 hectares de terres agricoles. Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Tiaret franchit une nouvelle étape avec la mise en service, dans la ville de Frenda, d'une station d'épuration des eaux

usées de dernière génération. L'information a été confirmée par le directeur de l'Hydraulique, Laïd Aïssani, qui a souligné l'importance stratégique de cet équipement. D'une capacité de traitement de 12 000 m³ par jour, soit 4,3 millions de m³ par an, cette station a été dimensionnée pour répondre aux besoins d'une population estimée à 161 000 habitants, avec une projection jusqu'à l'horizon 2050. Elle intègre des technologies modernes, dont un système de contrôle à distance, et dispose de bassins de réception, de prétraitement, d'aération, de clarification et de traitement chimique, ainsi que d'unités

dédiées à l'élimination et au séchage naturel des boues. Mais l'originalité de ce projet réside dans sa dimension agricole. Située à proximité des terres fertiles de la région de Letat, la station permettra de réutiliser les eaux traitées pour l'irrigation, conformément aux orientations nationales en matière de valorisation des ressources hydriques.

Des consultations sont d'ailleurs en cours entre les autorités locales, les services techniques et les agriculteurs riverains pour lancer une étude technique visant à créer un périmètre irrigué de 1 300 hectares, renforçant ainsi la résilience agricole de la région.

RELIZANE

159 nouveaux agents paramédicaux

B.H

La wilaya de Relizane a récemment intégré 159 professionnels de santé paramédicaux dans ses établissements sanitaires. Cette vague de recrutements, qui couvre plusieurs spécialités, vise à combler les déficits en personnel et à améliorer la prise en charge des patients sur l'ensemble du territoire.

Le secteur de la santé à Relizane bénéficie d'un renfort significatif avec l'arrivée de 159 agents paramédicaux, diplômés des instituts nationaux de formation. L'information a été communiquée par le chef du



service des ressources et de la planification, Nouredine Aouad, qui a précisé que ces recrutements ont été finalisés et que les agents ont été affectés en

fonction des besoins spécifiques de chaque structure. Parmi les profils recrutés figurent des sages-femmes, des infirmiers, des manipulateurs en imagerie

médicale, des laborantins, des préparateurs en pharmacie, mais aussi des spécialistes en hygiène publique, en rééducation fonctionnelle, des diététiciens et des assistants médico-sociaux.

Selon M. Aouad, cette opération permettra de pallier les pénuries constatées dans plusieurs spécialités, notamment au niveau des salles de soins, des polycliniques et des centres de santé répartis dans les 38 communes de la wilaya. Un effort qui s'inscrit dans une politique visant à renforcer la couverture sanitaire et à garantir un accès équitable aux soins pour tous les citoyens.

LAGHOUAT

Deux nouveaux bureaux de poste inaugurés à Laghouat et Aflou

H.N

Algérie Poste poursuit la modernisation et l'extension de son réseau. Deux nouveaux bureaux ont été inaugurés à Laghouat et Aflou, tandis qu'un distributeur automatique de billets (GAB) est désormais accessible 24h/24 à Aflou. D'autres structures sont en projet dans plusieurs localités.

Les habitants de Laghouat et d'Aflou disposent désormais de nouveaux espaces postaux modernisés. Deux bureaux de poste ont été inaugurés samedi par les autorités locales, dans le cadre du programme de renforcement du réseau d'Algérie Poste, a indiqué le directeur de l'unité locale, Hocine Yasser Bencheikh. Le premier bureau est implanté dans la zone d'expansion urbaine n°18 du chef-lieu de Laghouat, tandis que le second, situé à Aflou, a fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation. Par ailleurs, la ville d'Aflou a également été équipée d'un espace libre avec guichets automatiques de billets (GAB), accessible en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

M. Bencheikh a annoncé que d'autres projets sont en cours de programmation, notamment dans la commune d'Oued M'Zi, ainsi que dans les localités de Rmilia et Dayet Legred. Ces initiatives traduisent la volonté d'Algérie Poste de rapprocher ses services des citoyens, d'améliorer les conditions de travail des agents et de renforcer son rôle d'entreprise de proximité, au service du développement local.



SOUK AHRAS

Le projet de doublement de la RN16 avance à grands pas

K.L

Le projet de doublement de la route nationale 16, reliant Souk Ahras à Mechroha, avance à un rythme soutenu.

La première tranche, longue de 11 km, est achevée à 78 % et devrait être mise en service avant la fin de l'année, a indiqué le directeur des travaux publics de la wilaya.

Le secteur des transports dans la wilaya de Souk Ahras s'apprête à franchir une étape importante avec la finalisation prochaine de la première tranche du projet de doublement de la RN 16.

M. Amar Mezahda, directeur des travaux publics (DTP), a annoncé que cette section, qui s'étend sur 11 km entre la sortie ouest du chef-lieu et l'entrée de la commune de Mechroha (via la voie de contournement du lotissement d'Aïn Senour), affiche actuellement un taux d'avancement de 78 %.

Selon le responsable, les délais de livraison sont respectés et la mise en service est prévue « avant la fin de l'année en cours ».

Cet aménagement devrait améliorer significativement la fluidité du trafic, réduire la durée des déplacements et sécuriser les parcours des usagers, tant pour les personnes que pour le transport de marchandises.

La réduction des risques d'accidents figure également parmi les objectifs majeurs du projet.

Par ailleurs, M. Mezahda a précisé que la deuxième tranche, d'une longueur de 6 km, a été lancée récemment.

Dotée d'une enveloppe publique de 1,8 milliard de dinars, elle devrait être livrée au cours du premier trimestre 2027, achevant ainsi un chantier structurant pour la mobilité dans la région.

MILA

Un programme de stockage de 32 500 quintaux d'ail pour réguler le marché

B.F

La direction des services agricoles de Mila a lancé un programme de stockage de l'ail visant à garantir sa disponibilité tout au long de l'année et à stabiliser les prix.

64 chambres froides sont mobilisées, et 25 opérateurs participent déjà à l'opération.

La filière ail dans la wilaya de Mila bénéficie d'une attention particulière avec le lancement d'un vaste programme de stockage. M. Mohamed

Bengouiten, directeur intérimaire des services agricoles (DSA), a annoncé que l'objectif est de stocker 32 500 quintaux d'ail issus de la campagne agricole 2025-2026.

Pour ce faire, 64 chambres froides ont été mises à disposition sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Depuis la semaine dernière, 25 opérateurs spécialisés participent à ce programme, et 26 000 quintaux ont déjà été emmagasinés, après inspection du produit et vérification des capacités de

stockage par une commission regroupant des représentants de l'agriculture, du commerce et de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).

Ce dispositif, qui dépasse les 25 000 quintaux stockés lors de la saison précédente, vise à réguler l'offre sur les marchés locaux, à éviter les pénuries et à maîtriser les prix tout au long de l'année.

L'appel reste ouvert aux opérateurs souhaitant rejoindre le programme jusqu'à l'atteinte de l'objectif fixé.

GUELMA

Curage généralisé pour prévenir les inondations automnales

I.K

À l'approche de la saison des pluies, la wilaya de Guelma a activé un plan préventif de grande ampleur.

Curage des cours d'eau, nettoyage des avaloirs et des réseaux d'évacuation : l'ensemble des 34 communes est mobilisé, avec un suivi rigoureux du wali, pour prévenir les risques d'inondations qui menacent chaque année la région.

La wilaya de Guelma, régulièrement confrontée à des épisodes pluvieux violents à l'entrée de l'automne, a décidé de prendre les devants. Un plan anticipé de prévention des risques d'intempéries a été lancé sur l'ensemble de son territoire, mobilisant les 34 communes et les services de l'Office national de l'assainissement (ONA). Une opération d'envergure placée sous le suivi direct du wali, Samir Chibani.

Walid Mertani, responsable de la cellule de communication de la wilaya, a indiqué que ce

plan, coordonné avec l'ONA, prévoit le curage des cours d'eau, le nettoyage des avaloirs et la remise en état des réseaux d'évacuation des eaux de ruissellement.

Ces actions visent à restaurer la capacité d'écoulement des eaux pluviales et à éviter les débordements qui, par le passé, ont causé d'importants dégâts matériels et humains.

Les opérations ont ciblé en priorité les communes identifiées comme « points noirs », particulièrement vulnérables en raison de leur topographie, de la densité de leur habitat ou de la vétusté de leurs réseaux.

Parmi elles figurent Oued Zenati, Tamelouka, Hammam N'baïl, El Fedjoudj, Boumahra Ahmed, Belkheir, Bouhachana, Nechmaya et Ain Reggada.

À Hammam N'baïl, située à 45 km du chef-lieu, l'opération de curage a déjà permis d'enlever 15 tonnes de déchets sur 200 mètres de berges et de lit de l'oued traversant la commune.

Abderrahmane Athmani, chargé de la gestion locale, a assuré que tous les moyens matériels et

humains ont été mobilisés pour assurer le succès de cette campagne, qui se poursuivra dans les prochaines semaines.

Ce plan s'inscrit dans le cadre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, relatives à l'hygiène publique et à la prévention des risques naturels.

Il répond également à une exigence de proximité : en impliquant les élus locaux, les services techniques et les citoyens, la wilaya entend renforcer la résilience des territoires face aux aléas climatiques, de plus en plus fréquents et intenses.

Le wali, Samir Chibani, suit personnellement l'exécution de ce plan.

Des réunions de coordination régulières sont organisées avec les présidents d'APC, les services techniques et la protection civile pour évaluer les avancées et ajuster les priorités.

Cette approche préventive, qui combine anticipation technique et mobilisation citoyenne, devrait contribuer à réduire significativement les impacts des pluies automnales sur les populations et les infrastructures.

SUR INSTRUCTION DE SAÏD SAYOUD

Les walis intensifient leurs sorties sur le terrain



R.N

Les walis de la République continuent, à travers les différentes wilayas du pays, la tenue de réunions de coordination et l'organisation de sorties sur le terrain afin de s'enquérir de l'état d'avancement des programmes de développement pour leur mise

en service dans les meilleurs délais, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces sorties s'inscrivent "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à consacrer une culture

du suivi sur le terrain et à accélérer le rythme de réalisation des projets prioritaires", précise la même source. Ce suivi concerne "les différents programmes et projets pertinents des secteurs de l'habitat, de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, de l'aménagement urbain et des routes", avec un contrôle sur le terrain des "taux d'avancement, une

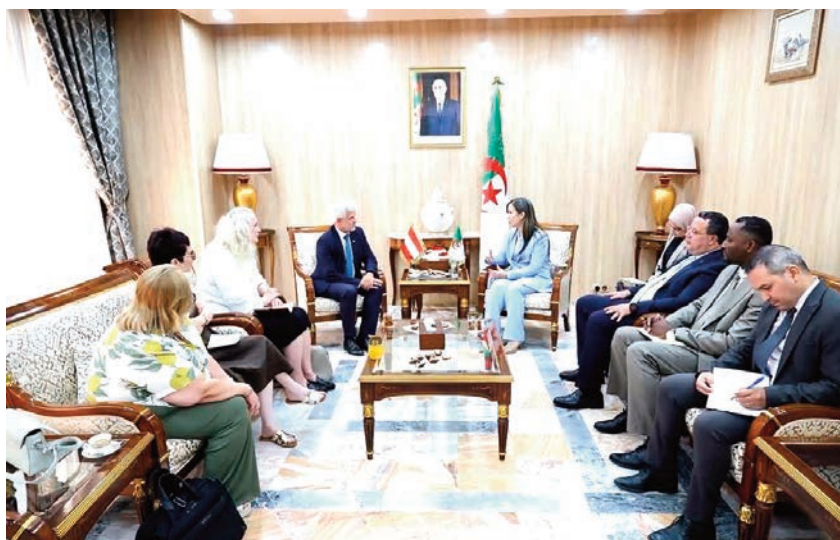
évaluation du rythme des travaux, l'identification des entraves et la prise des mesures nécessaires à leur levée", ajoute la même source. Dans ce cadre, les walis de la République ont donné des instructions aux différents intervenants pour « respecter les délais de réalisation, se conformer aux normes de qualité et accélérer le rythme des travaux, afin de permettre la mise en service de ces projets dans les meilleurs délais et d'améliorer la qualité des services publics au profit des citoyens ». Ces réunions et sorties sur le terrain s'inscrivent dans le cadre de "la concrétisation d'une vision tendant à instaurer une gouvernance de terrain plus efficace, à garantir l'exécution effective des programmes de développement et à renforcer la dynamique du développement local, de manière à répondre aux aspirations des citoyens et à contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie à travers les différentes régions du pays", conclut le communiqué.

APN

Boufedeché reçoit l'ambassadeur d'Autriche

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de la République d'Autriche auprès de l'Algérie, Wolfgang Spadinger, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre, tenue en présence du vice-président de l'APN, Monder Bouden, a été l'occasion d'"examiner les voies et moyens de renforcer les perspectives de coopération entre les deux pays dans divers domaines, notamment en matière parlementaire, à travers l'installation des groupes d'amitié parlementaires respectifs et l'intensification des échanges de visites et d'expertises, en vue de renforcer les contacts entre les députés et d'élargir les possibilités de coopération et de coordination entre les deux institutions législatives", précise la même source. A cette occasion, les deux parties ont souligné le rôle de la diplo-



matie parlementaire dans la promotion des relations bilatérales et le rapprochement entre les deux pays, "à travers l'intensification de la concertation et des échanges de vues ainsi que la coordina-

tion des positions et le renforcement du dialogue dans les différents fora parlementaires internationaux, au service des questions d'intérêt commun", conclut le communiqué.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Une rencontre nationale est prévue du 26 au 30 août

Le Commandement général des Scouts musulmans algériens (SMA) organise la rencontre nationale "Aich Barari", du 26 au 30 août, au Camp international de la jeunesse de Sidi Fredj (Alger), sous le slogan "Le scoutisme, une approche de durabilité", indique un communiqué de cette orga-

nisation.

Cette rencontre vise à "réunir les chefs des groupes des louveteaux et des éclaireurs avancés de différentes wilayas du pays", ainsi qu'à "développer les compétences des participants à travers un programme scout et éducatif varié", précise le communiqué. Elle constitue,

selon la même source, "un espace d'échange et de rencontre entre les participants à même de renforcer les liens de fraternité scout, et de contribuer à la réparation d'une génération de scouts capables d'assumer des responsabilités et de participer activement au sein de leur environnement et de leur société".

CAMP D'ÉTÉ DES JEUNES
DES WILAYAS FRONTALIÈRES

Cinq projets d'entrepreneuriat lauréats

Les activités du camp d'été national de l'entrepreneuriat, destinés à 250 jeunes issus des wilayas frontalières et organisés par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ont pris fin samedi soir à Alger avec la désignation des lauréats.

La cérémonie de clôture de ce camp, organisée du 18 au 22 août au pôle universitaire de Sidi-Abdellah, a été marquée par l'annonce des cinq meilleurs projets présentés durant le camp et ayant été choisis pour bénéficier d'un accompagnement en vue de leur concrétisation sous forme de micro-entreprises.

Il s'agit du projet "Tarchidi", visant à rationaliser et à assurer le suivi en temps réel de la consommation énergétique, de la wilaya d'Ouargla, du projet "Avonix", dédié à l'utilisation de bactéries naturelles dans les produits cosmétiques, de la wilaya de Naâma, du projet "Compost", afin de promouvoir l'utilisation des engrais organiques, de la wilaya d'El Oued, du projet "KidsBuy", destiné à rationaliser et à assurer un contrôle parental des dépenses des enfants, de la wilaya de Tébessa, ainsi que du projet "Soufibre Soap", dédié à la production de savon biologique sous forme de feuilles de papier, de la wilaya d'El Tarf. Dans une déclaration à l'APS, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné que "ce camp tend à intégrer les jeunes dans la dynamique économique et de développement afin de relever les défis géopolitiques", insistant sur "la poursuite de l'accompagnement des projets lauréats et de l'ensemble des jeunes adhérents aux clubs d'entrepreneuriat". A cette occasion, M. Hidaoui a annoncé la préparation d'un camp international qui sera accueilli par la wilaya de Tamanrasset, réunissant des jeunes des pays du Sahel en vue d'exploiter les opportunités économiques et de développer le commerce de transit dans le Grand Sud. De son côté, le représentant de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Nabil Tahar Chaouche, a indiqué que le camp avait été l'occasion de mettre en avant les « success stories » des micro-entreprises à travers l'organisation d'expositions et d'ateliers de formation, ponctuelles de visites de terrain et de séances de dialogue et d'échange. La manifestation s'est soldée par la sélection de cinq projets pour bénéficier d'un accompagnement futur. Les porteurs de projets retenus ont unanimement souligné l'importance de ce camps pour les accompagner à transformer leurs idées et leurs projets, en phase d'étude et de conception, en projets entrepreneuriaux réalisables sur le terrain, grâce aux formations, à l'encadrement et à l'acquisition d'expertises juridiques et commerciales, tout en découvrant les mécanismes de financement, de soutien et d'accompagnement proposés par la NESDA. Placé sous le slogan : "Découvrez, vis, innove et entreprends", ce rendez-vous intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, faisant de la jeunesse "un axe du développement et son principal levier", sous la supervision des organismes ministériels dont la NESDA, avec la contribution du CSJ, dans le cadre d'un programme riche alliant formation, encadrement et échange d'expertises. Le communiqué final du camp a mis en avant l'importance de généraliser les clubs d'entrepreneuriat au niveau des établissements de jeunesse, de poursuivre le soutien aux programmes destinés aux jeunes des wilayas frontales, de renforcer le lien entre les acteurs dans le domaine et de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement.

RESSOURCES HYDRIQUES

L'ANRH lance des études pour les projets structurants



R. N

L'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) se penche actuellement sur la réalisation de plusieurs études relatives à divers projets structurants à travers le territoire national, et couvrant le domaine de l'alimentation en eau potable, mais aussi l'industrie minière, a indiqué son directeur général, Houcine Benmouffok.

Destinées à améliorer le suivi et la mobilisation des ressources en eau souterraines, ces actions s'inscrivent dans une démarche visant à assurer une exploitation durable des res-

sources hydriques et renforcer la résilience du pays face aux effets des changements climatiques, a précisé, à l'APS, M. Benmouffok.

Dans ce cadre, l'ANRH a engagé des travaux d'études détaillées relatives au projet de transfert des eaux de la nappe albiennne d'Irharène (Timimoune) vers le gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf), a ajouté le responsable, expliquant que "ce transfert se fera à partir de Timimoune jusqu'à Tindouf en passant par Béni Abbès et Bèchar, afin de répondre aux besoins en eaux pour l'exploitation minière tout en sécurisant l'alimentation en eau des populations".

L'ANRH mène également des études hydrogéologiques et géophysiques à travers plusieurs wilayas du pays, dont Bouira où les investigations des équipes de l'Agence "touchent notamment des zones montagneuses comme celle de Zbarbar où un forage de reconnaissance de 1200 mètres de profondeur est en cours de réalisation afin de rechercher de nouvelles ressources en eau dans la région pour alimenter la zone en eau potable", a-t-il révélé.

Concernant le suivi pluviométrique, l'ANRH a mis en place, à titre d'expérimentation avant généralisation, une station automatique en partenariat avec l'Université des Sciences et Technologies Houari-Boumediene (USTHB), a fait savoir M. Benmouffok. "Les éléments d'information collectés alimentent une base de données qui constitue un tableau de

bord pour le secteur de l'hydraulique en Algérie", a expliqué le directeur général de l'ANRH. Par ailleurs, et s'agissant des forages, l'Agence a traité entre 2021 et 2025 près de 195.000 demandes d'autorisation de forage, dont 71 % ont reçu un avis favorable, principalement pour le secteur agricole, a avancé le même responsable.

Parmi les principaux chantiers sur lesquels se penche l'Agence, la finalisation d'un modèle mathématique du Continental intercalaire (les eaux albiennes) dans les régions d'Adrar et de Timimoune.

"Cet outil nous permettra d'estimer plus précisément les réserves sur une superficie d'environ 95.000 km2 et d'orienter la gestion de ces ressources stratégiques", a indiqué M. Benmouffok.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Hydraulique, l'ANRH est chargée de l'évaluation et du suivi des ressources en eaux superficielles et souterraines à l'échelle nationale. Elle assure notamment l'inventaire des ressources hydriques, réalise les études hydrologiques et hydrogéologiques, et produit les données techniques nécessaires à la planification et à la gestion durable des ressources en eau.

Dans le cadre de ses missions, l'Agence contribue ainsi à la préservation des ressources en eau, en apportant un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau.

SÉCHERESSE

Préserver l'eau pour protéger la santé publique

Le ministère de l'Hydraulique et l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) ont appelé, dimanche dans un communiqué conjoint, les citoyens et l'ensemble des acteurs concernés à ancrer durablement les pratiques de rationalisation de l'eau et à les adopter de manière pérenne afin de contribuer à la préservation de la ressource, à la protection de la santé publique et au renforcement de la sécurité sanitaire, soulignant que la préservation de l'eau, en tant que ressource vitale et patrimoine national commun, est une responsabilité individuelle et collective qui exige une utilisation rationnelle et un comportement responsable dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Le communiqué a précisé que "la disponibilité d'une eau sûre et potable constitue l'un des fondements essentiels pour la protection de la santé humaine, pour l'amélioration de la qualité de vie et pour le soutien au développement économique et social. Cependant, cette ressource vitale, longtemps considérée comme abondamment disponible, est aujourd'hui plus vulnérable et davantage soumise à des tensions résultant de facteurs multiples et croissants, notamment l'augmentation des températures, la répétition des vagues de chaleur, la diminution des précipitations et l'aggravation des périodes de sécheresse".

Selon le communiqué, "la diminution de la disponibilité des ressources en eau ou l'accès limité à une eau salubre en quantité suffisante se traduira par des répercussions environnementales, sanitaires, sociales et économiques.

De même, la concomitance des vagues de chaleur et des périodes de sécheresse peut, selon les circonstances, accroître les risques liés à la déshydratation aigue, à l'hyperthermie ainsi qu'à certains risques associés à la qualité de l'eau notamment aux maladies à transmission hydrique, à la sécurité sanitaire et au bien-être du citoyen".

Face à ces défis, "il serait impératif de consolider les principes d'une gestion quotidienne et rationnelle de l'eau, celle-ci consti-

tuant un élément essentiel de la protection de la santé publique et de la préservation durable des ressources hydriques".

Afin d'anticiper les effets potentiels de la sécheresse et d'adapter progressivement les mesures à l'évolution de la situation hydrique, il est proposé d'adopter quatre niveaux complémentaires, servant de cadre indicatif de sensibilisation et de vigilance :

1. Vigilance: ce niveau vise à assurer le suivi des premiers indicateurs de stress hydrique et à sensibiliser les citoyens ainsi que les secteurs concernés à la nécessité d'adopter des comportements responsables, de rationaliser la consommation d'eau et de limiter les usages non indispensables.

2. Alerte: ce niveau est activé lorsque des tensions significatives sur les ressources en eau sont constatées. Il comprend la mise en œuvre de mesures visant à réduire certains usages non essentiels, accompagnée d'un renforcement des actions de sensibilisation et d'information sur la nécessité d'économiser l'eau.

3. Alerte renforcée: ce niveau est adopté lorsque la situation hydrique continue de se dégrader et que la tension sur les ressources disponibles s'intensifie. Il implique la mise en œuvre de mesures plus strictes de maîtrise de la consommation et de préservation des réserves en eau afin d'éviter d'atteindre un seuil critique.

Un stade critique

4. Crise: ce niveau est déclenché lorsque la situation hydrique atteint un stade critique nécessitant d'accorder une priorité absolue à l'approvisionnement en eau potable, aux usages sanitaires et aux exigences de sécurité publique, tout en limitant la majorité des autres usages, afin de préserver les besoins vitaux de la population.

Il convient de préciser que ces niveaux constituent un cadre indicatif de sensibilisation et de vigilance. En revanche, les mesures de restriction des usages de l'eau revêtant un caractère réglementaire relèvent des autorités compétentes et sont appliquées conformément aux textes et procédures en vigueur.

Dans ce cadre, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et le ministère de l'Hydraulique



incitent les citoyens ainsi que l'ensemble des acteurs concernés à contribuer activement à la préservation des ressources en eau, notamment à travers l'adoption des pratiques suivantes :

Eviter le gaspillage de l'eau et en réserver l'usage aux besoins réellement nécessaires.

Eviter d'utiliser l'eau potable pour des usages pour lesquels des solutions alternatives peuvent être envisagées.

Ne pas laisser les robinets ouverts inutilement et veiller à réparer les robinets et les réseaux d'eau internes présentant des fuites, tout en économisant l'eau lors des différents usages domestiques.

Surveiller la consommation d'eau au sein des ménages et des établissements et prendre les mesures nécessaires en cas d'augmentation inhabituelle de la consommation.

Signaler, sans délai, les fuites et les dysfonctionnements constatés sur les réseaux de distribution d'eau ou sur la voie publique auprès des organismes chargés du service public de l'eau et des services compétents des collectivités locales (selon les estimations de la Banque mondiale, les pertes d'eau au sein des réseaux de distribution sont estimées à deux litres pour cinq litres produits).

Rationaliser l'arrosage des jardins et des espaces verts, éviter l'arrosage durant les heures de forte chaleur et privilégier, lorsque

cela est possible, des techniques économes en eau notamment l'irrigation goutte à goutte.

Limiter le lavage des véhicules, des trottoirs et des espaces extérieurs, sauf en cas de nécessité et dans les lieux prévus à cet effet.

Reporter le remplissage, le renouvellement ou la remise à niveau de l'eau des bassins et piscines privés durant les périodes de tension hydrique.

Accorder la priorité à l'eau destinée à la consommation humaine et aux usages sanitaires essentiels. Promouvoir une culture de préservation de l'eau et de rationalisation de son utilisation au sein de la famille, de l'école et du milieu professionnel.

Préserver les ressources en eau de toute pollution et éviter le rejet de déchets ou de substances polluantes dans les oueds, les cours d'eau ou à proximité des puits et des ouvrages hydrauliques, compte tenu de leurs effets directs sur la qualité de l'eau, la santé humaine et l'environnement.

Réutiliser les eaux usées traitées pour le lavage des voiries ainsi que pour l'arrosage des jardins et des espaces verts. L'eau, note la même source, est "une ressource vitale et un patrimoine national commun. Sa préservation constitue une responsabilité individuelle et collective qui exige une utilisation rationnelle et un comportement responsable dans tous les aspects de la vie quotidienne".

SALON DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION EN SLOVÉNIE Le pavillon algérien attire les visiteurs



Wassila. B

Le pavillon algérien au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (AGRA 2026) en Slovénie enregistre une très forte affluence de visiteurs, de professionnels et d'opérateurs économiques intéressés par les produits nationaux, a indiqué dimanche un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Les visiteurs du pavillon algérien au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation (22-26 août) ont manifesté

un vif intérêt pour les produits algériens exposés, dont ils ont pu apprécier la qualité, la diversité et le potentiel sur les marchés extérieurs, a précisé le ministère.

La participation de l'Algérie, invitée d'honneur de cette édition, constitue une opportunité pour renforcer les contacts entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers et explorer de nouvelles possibilités de partenariat et de coopération commerciale, en vue d'élargir les exportations algériennes hors hydrocarbures.

L'Algérie participe à cet événement international avec 19 opérateurs écono-

miques représentant plusieurs secteurs et produits à fort potentiel d'exportation, dans le cadre du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés internationaux, et ce, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La participation algérienne à ce salon s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à promouvoir le produit algérien, à ouvrir de nouveaux marchés et à faciliter l'accès des opérateurs économiques aux marchés internationaux, selon la même source.

PRODUITS PYROTECHNIQUES

Le ministère de la Santé lance une sérieuse mise en garde

Le ministère de la Santé a mis en garde, dimanche dans un communiqué, contre l'usage des produits pyrotechniques à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, soutenant que ces produits représentent un réel danger, pouvant provoquer de graves accidents.

Selon le ministère, "l'usage des pétards et des feux d'artifice, notamment à proximité des habitations, des véhicules et des matières inflammables pourrait provoquer des incendies, outre des blessures et des brûlures graves suscepti-

bles d'affecter les mains, les doigts, les bras, le visage et les yeux, ce qui risque d'entraîner des déformations, des cicatrices et des séquelles permanentes".

L'usage des produits pyrotechniques peut également entraîner "l'amputation des doigts ou des membres à la suite de l'explosion des pétards lorsqu'ils sont tenus ou manipulés", ainsi que "de graves blessures aux yeux pouvant, dans les cas les plus sévères, entraîner une perte de la vue".

Le communiqué a relevé aussi que "les nuisances liées

au bruit et aux explosions sont susceptibles d'affecter la santé ainsi que le bien-être psychologique et physique des personnes et de provoquer des troubles auditifs, notamment chez les enfants, les personnes âgées, les malades et les femmes enceintes".

En cas de blessure, le ministère préconise un nombre de mesures à observer, notamment "refroidir la zone brûlée avec de l'eau courante et tiède pendant 15 minutes, ne pas appliquer directement de la glace sur la brûlure et éviter d'utiliser des remèdes traditionnelles ou les produits

et préparations non destinés au traitement des brûlures".

Le ministère recommande également de se rendre immédiatement au service des urgences médicales le plus proche en cas de "brûlures graves, de blessures aux yeux, au visage ou aux mains, ou en cas de complications", invitant, par ailleurs, les citoyens à célébrer cette fête "dans une atmosphère de joie, de sérénité et de fraternité, loin des comportements dangereux susceptibles de transformer les moments de joie en accidents douloureux aux conséquences regrettables".

TCHAD, CÔTE D'IVOIRE ET BÉNIN

Intensification du partenariat énergétique

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion de la commission de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers et projets liés au partenariat et à la coopération avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de suivi et d'évaluation des relations de coopération

et de partenariat que le secteur de l'Energie et des Energies renouvelables œuvre à développer, ainsi que du renforcement de la dynamique marquant la coopération avec ces pays, précise le communiqué. La réunion, à laquelle ont pris part nombre de cadres centraux du ministère et des responsables du groupe Sonelgaz, a examiné les exposés et les sujets inscrits à l'ordre du jour et passé en revue l'état des consultations en cours, outre l'évaluation de l'avancement des projets sur le

terrain et les dossiers de partenariat et de coopération dans le domaine énergétique actuellement à l'étude.

Dans ce cadre, M. Adjal a donné des instructions et des orientations visant à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures du secteur, insistant sur la nécessité d'assurer un suivi précis et régulier des différents projets et de veiller à la concrétisation des engagements convenus.

EDITO

L'agroalimentaire algérien à la conquête de l'Europe

Wassila. B

En prenant place en tant qu'invitée d'honneur du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026 à Gornja Radgona, l'Algérie réaffirme une stratégie souveraine et visionnaire. Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, et représentée par le ministre Kamel Baddari, notre pays démontre que la diversification économique, loin d'être un vœu pieux, est une réalité en marche.

Dans cette nouvelle page diplomatique, l'agriculture devient un vecteur de rayonnement et de coopération mutuelle. Le potentiel algérien est immense et varié : dattes, huile d'olive, fruits et légumes, produits transformés, boissons et richesses de l'agriculture saharienne. Autant de filières qui répondent aux standards les plus exigeants du marché européen et balkanique. En offrant à ses opérateurs une vitrine de qualité, l'Algérie prouve sa capacité à conjuguer authenticité et compétitivité. Mais au-delà de la promotion, c'est un véritable pont commercial qui se tisse, reliant les producteurs algériens aux réseaux de distribution, aux importateurs et aux investisseurs, dans une logique de partenariat durable et gagnant-gagnant.

Cette présence renforcée, qui fait suite à une édition 2025 déjà prometteuse, s'inscrit dans une dynamique historique de rapprochement entre Alger et Ljubljana. Héritières des liens forgés avec l'ex-Yougoslavie durant la guerre de Libération nationale, les relations algéro-slovides connaissent un nouvel élan, couvrant désormais l'énergie, les technologies, la numérisation et bien sûr l'agroalimentaire. AGRA 2026 devient ainsi plus qu'un salon : un espace stratégique de rencontre, d'échange de savoir-faire et de co-construction de projets industriels et technologiques.

Toutefois, la réussite de ce pari exige rigueur et adaptation. La qualité des produits ne suffit pas ; il faut maîtriser les normes, l'emballage et la logistique exigeante du marché européen. L'Algérie en a pleinement conscience. C'est pourquoi cette invitation d'honneur n'est pas une fin en soi, mais un tremplin. Elle doit déboucher sur des contrats concrets, des partenariats technologiques et une hausse mesurable des exportations hors hydrocarbures.

Au-delà des étals, c'est une image de l'Algérie moderne qui se joue à Gornja Radgona. Chaque produit exposé porte en lui l'histoire d'un terroir, le savoir-faire d'agriculteurs et de transformateurs, mais aussi la promesse d'une économie plus résiliente et diversifiée. En s'ouvrant à l'Europe centrale et aux Balkans, l'Algérie ne cherche pas seulement des débouchés commerciaux : elle construit des ponts culturels, techniques et humains.

Cette participation, placée sous le signe de l'excellence et de l'audace, témoigne d'une nation qui assume pleinement son ambition de devenir un acteur incontournable de l'agroalimentaire méditerranéen et au-delà. Avec cette offensive commerciale et diplomatique, l'Algérie écrit une nouvelle page de son histoire économique : celle d'une nation agricole fière de son terroir, résolument tournée vers l'avenir et ouverte au monde.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un enfant palestinien tombe en martyr sous les balles de l'armée sioniste à Naplouse



Un enfant palestinien est tombé en martyr dimanche sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans le camp de réfugiés d'Askar al-Jadid, à l'est de Naplouse en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Wafa a précisé que l'enfant Islam Ahmad Ajjuri, originaire du camp d'Askar al-Jadid, a succombé à une grave blessure par balle à la poitrine, subie dimanche matin lors d'une incursion des forces d'occupa-

tion dans le camp.

La directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), Hanan Suleiman, avait récemment mis en garde que l'escalade des violences sionistes en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, avait de graves conséquences pour les enfants.

Elle avait indiqué que l'ONU avait vérifié la mort de 174 enfants palestiniens, "soit en moyenne un enfant tué chaque semaine, entre janvier 2024 et fin juillet 2026".

KAZAKHSTAN

Législatives anticipées après une réforme constitutionnelle

Le Kazakhstan a élu dimanche les 145 députés de son nouveau Parlement monocaméral après une réforme constitutionnelle censée démocratiser la première économie d'Asie centrale, où la scène politique reste toujours verrouillée par le président Kassym-Jomart Tokaïev.

Quelque 12,6 millions d'électeurs, sur les 20 millions de Kazakhs, sont appelés aux urnes entre 02H00 et 15H00 GMT.

Le Kazakhstan est allié de la Russie et proche de la Chine, mais Astana est aussi un partenaire important de l'Union européenne en raison de ses immenses ressources natu-

relles et de sa position stratégique entre l'Asie et l'Europe.

Ce examen anticipé se tient après l'adoption d'une nouvelle Constitution lors d'un référendum en mars, qui a acté la disparition du Sénat au profit d'un Parlement monocaméral (le Kouroultaï).

NORVÈGE

La grève des contrôleurs aériens perturbe le trafic dans les aéroports

La grève en cours des contrôleurs aériens norvégiens a entraîné samedi d'importantes perturbations du trafic, l'aéroport d'Oslo devant suspendre le trafic pendant cinq heures dimanche matin.

Les aéroports de l'ouest de la Norvège ont également été touchés samedi.

L'aéroport de Bergen a connu un nombre de retards et d'annulations croissants tout au long de la journée, tandis que d'importantes restrictions et des fermetures temporaires de l'espace aérien au-dessus de l'ouest de la Norvège ont perturbé les services réguliers de transport de passagers aux aéroports de Bergen et de Stavanger dans la soirée.

L'aéroport d'Oslo, le plus fréquenté du pays, sera fermé au trafic aérien de 6h30 à 11h30, heure locale (de 04h30 à 09h30 GMT), dimanche, selon l'opérateur aéroportuaire public Avinor.

Norwegian Air Shuttle a indiqué avoir annulé 72 vols prévus pendant la fermeture.

La grève a débuté vendredi après l'échec des négociations entre l'Association norvégienne des contrôleurs aériens, l'organisation patronale Spekter et Avinor Flysikring.



INCENDIE DANS UN IMMEUBLE EN SUISSE

Le bilan s'élève à quatre morts

Deux corps supplémentaires ont été retrouvés sur les lieux de l'incendie qui a ravagé un immeuble d'habitation en Suisse jeudi soir, portant le bilan du sinistre à quatre morts, a annoncé la police dimanche.

Le drame, survenu dans le canton des Grisons dans l'est de la Suisse, a également fait huit blessés dont deux graves, quatorze personnes ayant réussi à échapper au bâtiment en flammes, avait indiqué samedi la

police. Le feu s'est déclaré jeudi soir dans un bâtiment comprenant un restaurant et des appartements à Beig.

Vendredi, la police du canton des Grisons avait indiqué que cinq personnes étaient portées disparues.

Mais une des cinq personnes a entretemps été retrouvée vivante, a précisé la police dimanche.

Et des recherches pour retrouver les quatre autres ont été menées "dans la structure

partiellement effondrée".

Après avoir annoncé samedi la découverte de deux premiers corps dans les débris, la police a précisé dimanche dans son communiqué que "les deux dernières personnes disparues ont également été retrouvées mortes". Mais "l'identification des victimes n'est pas encore terminée", selon le communiqué.

Les causes de l'incendie font toujours l'objet d'une enquête.

LITUANIE

Près de 27.000 clients privés d'électricité en raison d'une tempête

Près de 27.000 clients des réseaux électriques lituaniens sont privés d'électricité en raison des vents violents, a déclaré dimanche à la radio nationale LRT Rasa Juodkiene, porte-parole d'Energijos skirstymo Operatorius, le gestionnaire du réseau de distribution.

"La tempête s'intensifie. En quelques heures, des milliers de consommateurs ont été privés d'électricité. A 14h00, ils étaient 26.800", a-t-elle indiqué.

Deux heures plus tôt, ils n'étaient que 7.000. Les rafales atteignant 28 à 30 m/s s'accompagnent de fortes pluies. L'ouest de la Lituanie est menacé par des évacuations pouvant atteindre 50 mm, qualifiées de catastrophe naturelle, tandis que le reste du pays devrait recevoir entre 15 et 40 mm.

ETATS-UNIS

Une évacuation annoncée après un incendie de forêt au Nevada

Un incendie de forêt fait rage dans le nord de l'État américain du Nevada, en une seule journée, sa superficie ayant atteint 3.200 hectares, a rapporté dimanche la chaîne de télévision ABC News.

Selon cette dernière, l'incendie, baptisé Hawk, s'est déclaré près de la ville de Reno. Les flammes menacent environ 1.000 habitations, ce qui a provoqué l'évacuation des habitants de plusieurs quartiers.

La lutte contre l'incendie est compliquée par des vents violents.

SÉISME EN COLOMBIE

Le nombre de morts passe à 329

Au moins 329 personnes ont trouvé la mort et 247 autres sont toujours portées disparues à la suite du séisme survenu en Colombie, a indiqué l'Unité nationale de gestion des risques de catastrophes (UNGRD) dans un nouveau bilan.

"Pour l'instant, le nombre de morts s'élève à 329, de blessés à 4.600. De plus, 247 personnes sont toujours portées disparues et 364 autres ont été secourues", indique un communiqué publié par l'UNGRD.

Un précédent bilan avait fait état de 321 morts. D'après les informations mises à jour des autorités, le séisme a détruit plus de 31.000 habitations et endommagé 171.273 bâtiments. Un tremblement de terre de magnitude 7,4 s'est produit le 10 août près de la ville de San Jose del Palmar, dans le département du Choco, dans l'ouest de la Colombie.

JM TARENTE-2026

L'Algérie s'illustre en handball, en natation et décroche une nouvelle médaille en badminton



La sélection algérienne masculine de handball a réussi son entrée en lice aux Jeux méditerranéens Tarente-2026 en s'imposant face à Chypre sur le score

de 33 à 24, dimanche à Tarente.

Les Algériens, qui menaient déjà 17-10 à la mi-temps, disputeront leur deuxième rencontre face à la Grèce lundi 25 août, avant d'affron-

ter la Tunisie jeudi 27 août dans le groupe B.

Dans le tournoi de natation, l'Algérienne Amel Melih s'est qualifiée pour la finale du 50 mètres dos après avoir terminé cinquième de sa série avec un chrono de 29 secondes 32/100. La finale est prévue dimanche en fin d'après-midi.

En revanche, Abdellah Ardjoune (50 m dos), Farès Benzidoun (200 m nage libre) et Ramzi Chouchar (200 m brasse) n'ont pas réussi à franchir le cap des séries qualificatives.

En badminton, le double mixte algérien composé de Koceila Mammeri et de sa sœur Tanina a décroché la médaille de bronze.

Le duo s'est incliné en demi-finale face à la paire française Nathan Begga-Elsa Jacob (2-0 : 23-21, 21-17), après avoir éliminé en quarts de finale la paire égyptienne sur le même score de 2-0.

Cette médaille permet à l'Algérie de porter à deux son total de médailles à Tarente, après le bronze remporté par Nadhir Harbi en taekwondo dans la catégorie des moins de 58 kg.

JSM TLEMCEN Mohamed Djelti prend les rênes de la direction générale

O.DEGUI

L'ancien international algérien et figure emblématique du widad de Tlemcen, Mohamed Djelti, a été officiellement installé au poste de manager général de la JSM Tlemcen. Doté de pleines prérogatives, il a pour mission de redynamiser le club et de viser, pourquoi pas, une accession dès cette saison.

C'est avec une émotion non dissimulée que Mohamed Djelti a pris ses nouvelles fonctions à la tête de la JSM Tlemcen. Nommé manager général par le président du club, M. Othman Baba Ahmed, l'ancien joueur au parcours glorieux – tant en club qu'en équipe nationale – entend insuffler un nouvel élan au doyen des clubs tlemcéniens. « Je suis très honoré de la confiance placée en moi par le président. La mission est exigeante, mais je suis entouré d'un staff compétent et nous sommes déterminés à redonner à ce club sa place légitime », a déclaré Djelti lors de son intronisation.

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du club, celui qui formait un trio d'exception avec Dahleb et Brahimi a rappelé son attachement à la JSMT, malgré une brève expérience au WAT. Il a également salué les supporters et dirigeants, soulignant que « le collectif travaillera sans relâche pour réussir une saison exceptionnelle ».

Préparation et ambitions

La direction du club a déjà établi un plan de préparation en trois phases. La première, d'une durée de quinze jours, se déroulera au stade des trois frères Zerga à Tlemcen. Elle sera suivie d'un stage bloqué de dix jours au complexe de Lalla Setti, avant une dernière étape consacrée aux matchs amicaux. Interrogé sur les objectifs sportifs, Djelti a précisé : « L'accession n'est pas un objectif imposé par le président, mais nous avons les moyens de jouer les premiers rôles. » De son côté, le président Othman Riyad Baba Ahmed a rappelé que la priorité reste la structuration du club : « Avant de viser les résultats, nous devons bâtir des bases solides et offrir aux joueurs des conditions de travail optimales. »

Concernant le recrutement, le président a indiqué que l'opération est achevée à 65 %, avec l'arrivée prochaine de quatre à cinq joueurs de qualité. Quant à la domiciliation du club, le dossier reste à l'étude, et l'enceinte officielle sera communiquée ultérieurement.

CHAMPIONNATS DU MONDE DES MASTERS

Abdelkader Benguella décroche une médaille d'argent historique

L'athlète Abdelkader Benguella, 92 ans, a remporté la médaille d'argent aux Championnats du monde Masters d'athlétisme, organisés dans la ville sud-coréenne de Daegu, a annoncé le ministère des Sports.

"L'athlète algérien Abdelkader Benguella a réalisé un exploit historique en décrochant la médaille d'argent du 100 mètres, dans la catégorie M90, lors des Championnats du monde Masters d'athlétisme à Daegu, après avoir parcouru la distance en 18 secondes 99", précise le ministère, saluant cette performance réalisée.

"Ce résultat ne représente pas seulement une médaille, mais porte également un message aux générations futures : le sport ne

connaît pas d'âge, et la volonté ainsi que la détermination permet de réaliser des exploits, quel que soit l'âge, qui n'est finalement qu'un chiffre, tandis que la volonté ne connaît pas l'impossible", a écrit le ministère des Sports sur sa page officielle sur les réseaux sociaux.

Né le 26 janvier 1934, Abdelkader Benguella est originaire du quartier de Hussein Dey, à Alger. Il compte parmi les figures emblématiques du sport algérien. Son nom est également lié à l'histoire de la Révolution algérienne : il était surnommé "le colis postal", en raison de son rôle dans le transport de messages entre les moudjahidines.

Pendant plusieurs décennies, Benguella a

continué à représenter l'Algérie dans les compétitions nationales, continentales et internationales réservées aux athlètes Masters. En 2025, il a remporté le titre des Championnats d'Afrique Open Masters, organisés en Tunisie, après avoir réalisé un temps de 18 secondes 55 au 100 mètres, battant ainsi le record d'Afrique de sa catégorie d'âge et devenant le sprinteur africain le plus rapide de plus de 90 ans.

Le champion algérien résume sa philosophie de vie par une phrase devenue le slogan de sa carrière : "Mon médecin, c'est la piste", un message qui souligne que la pratique régulière d'une activité physique constitue l'une des principales clés d'une bonne santé.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES EGYPTE-2026

Les sélections algériennes fin prêtes pour la compétition

Le président de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), Hadj Ahmed Mohamed, a affirmé que les sélections nationales universitaires algériennes, appelées à participer aux Jeux africains universitaires, prévues en Egypte du 8 au 16 septembre prochain, ont atteint un niveau avancé de préparation technique et organisationnelle.

Selon ce responsable, cité par la page officielle de la FASU sur les réseaux sociaux, les préparatifs se poursuivent dans de bonnes conditions afin de permettre aux athlètes algériens d'aborder cette importante échéance continentale avec le meilleur niveau de préparation possible. L'objectif, a souligné le professeur Hadj Ahmed, ne se limite pas à assurer une participation honorable, mais vise également à se hisser aux premières places, à décrocher le plus grand nombre possible de médailles et à faire hisser haut l'emblème national.

Le président de la Fédération a également indiqué que les personnels techniques et admi-

nistratifs poursuivent leurs efforts en coordination avec les organismes concernés, afin de finaliser les aspects techniques, organisationnels et logistiques liés à la participation algérienne. Une attention particulière est accordée aux conditions d'accueil et d'encadrement de la délégation, de manière à permettre aux athlètes de se concentrer pleinement sur la compétition et d'atteindre les objectifs fixés.

La dernière phase de préparation revêt, ajoute le même responsable, une importance particulière.

Elle porte notamment sur l'intensification du travail, le maintien de la discipline et de la concentration, ainsi que sur le suivi médical, la préparation physique et psychologique et la prévention des blessures. L'objectif est d'atteindre au plus haut niveau de forme au moment du coup d'envoi des compétitions.

La FASU mise ainsi sur une participation ambitieuse aux Jeux africains universitaires, prévoit comme une étape importante pour évaluer le niveau des sportifs universitaires et met-

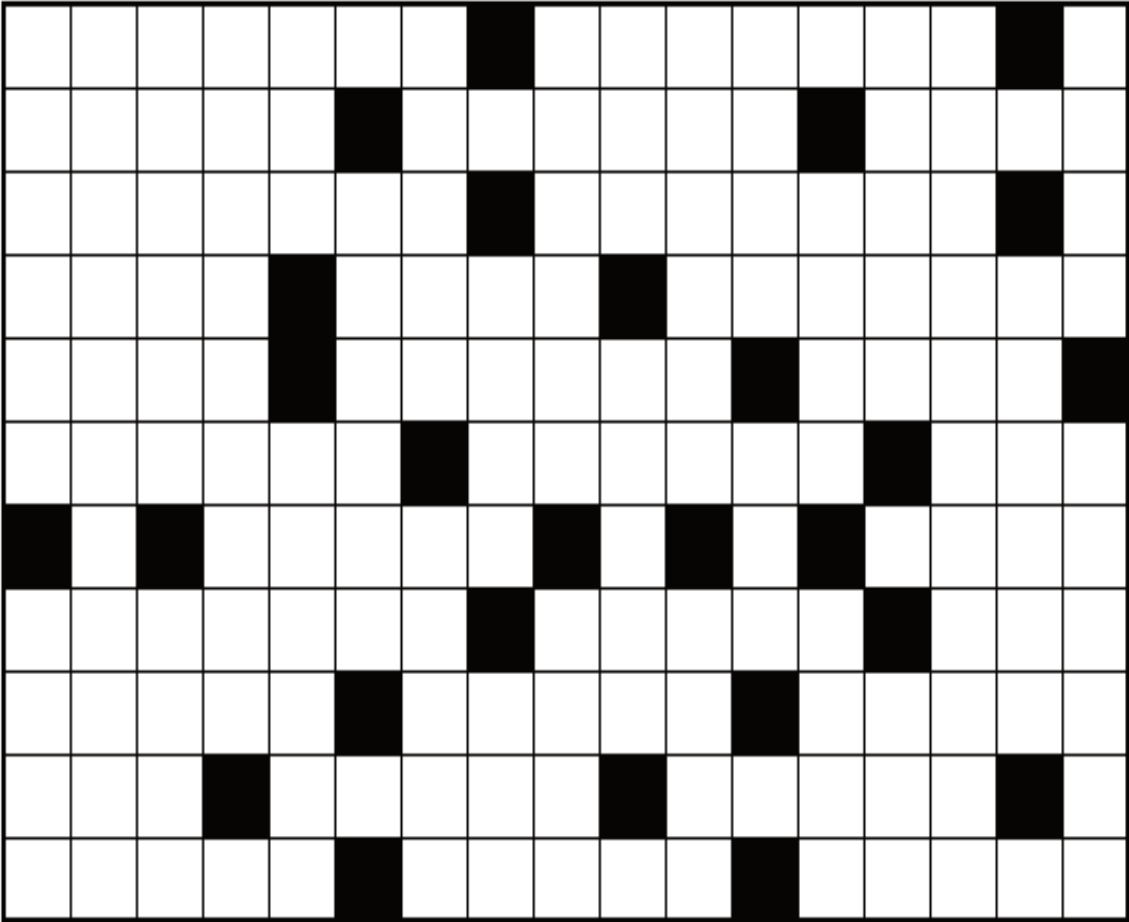
tre en lumière les jeunes talents susceptibles de poursuivre leur carrière dans le sport d'élite. Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme, notamment dans le cadre du projet du champion olympique 2028-2032.

Dans ce contexte, le Centre national de préparation de l'élite nationale et des jeunes talents sportifs de Fouka (Tipasa) a accueilli, en fin de semaine dernière, une visite de conduite terrain par le directeur central au ministère des Sports, Aïssa Bouchakour, en présence du président de la FASU et du directeur technique national de la Fédération, Ismaïl Kaci.

Cette visite a permis de faire le point sur le succès du stage de préparation, d'assister à plusieurs séances d'entraînement et d'évaluer les conditions d'hébergement, de restauration et d'encadrement, ainsi que les moyens mobilisés au profit des sélections universitaires engagées dans différentes disciplines individuelles, collectives et de combat, en prévision de leur participation aux Jeux africains universitaires en Egypte, indique-t-on de même source.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

ACE

ANE

EAU

GAI

INA

NUS

RIT

TEE

MINE

OPES

PRAO

SELS

SEVE

STAR

TOND
- 4 -

AIRE

ASIE

EPIS

HELE

ISEO

KSAR

LIAS

MESS

RESTE

RIENS

ROUES

SAPEE

SITUE

STORE

VELAI
- 5 -

CRISE

EGALE

EGARA

ESSOR

ICONE

OSSUS

PERIL

RASER

RALLIE

REMAKE

REUNIR

SETACE
- 6 -

AEREES

AMASSE

ASTUCE

BARRAI

CLIVEE

ETIERS

MASSUE

ORACLE
- 7 -

EMPALES

MACHERA

MORCEAU

REBUTER

SEILLES

VEINARD
- 9 -

ULCERERAI
- 11 -

ASSAINIRAIT

EGOISTEMENT



Devinettes

Que faut-il jouer au piano pour faire cuire un poisson ?

Réponse : On fait du, ré, la, sol...

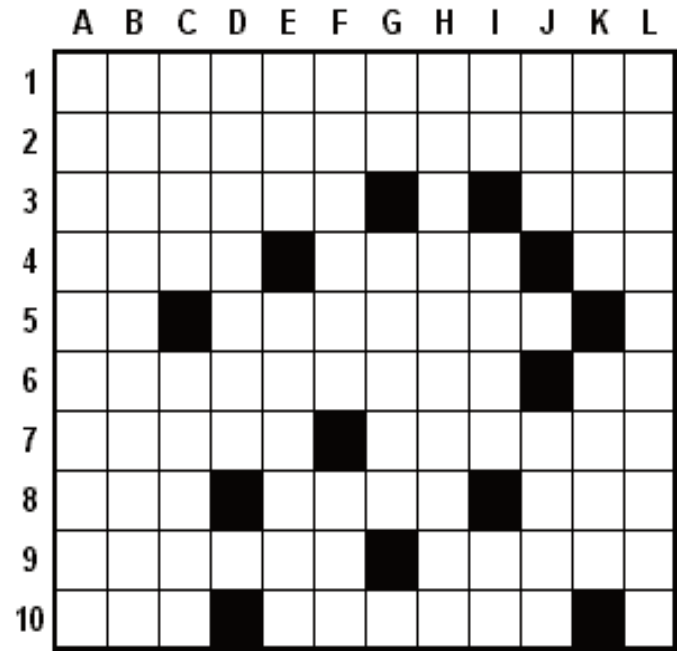
Saviez-vous ?

Les requins n'ont pas d'os dans leur corps !



Les requins sont classés comme des poisson chondrichthyes dont le squelette est très différent de celui des poissons osseux et des vertébrés terrestres. En effet, le squelette des requins, tout comme celui des raies, est composé de cartilages, des tissus conjonctifs souples que l'on retrouve dans notre nez et nos oreilles.

Mots croisés



- Horizontalement
- 1 - Orpin blanc

2 - Rendras

3 - Cause d'échec - Jointure du bras et de l'épaule

4 - Avance liquide - Buts de promenade en mer - Comme cela mais plus petit

5 - 79 pour un chimiste - Colorants écarlates

6 - Jeune actrice pleine d'avenir - Mot qui permet de rêver

7 - Laissai loin derrière - Bonnes brises

8 - Suite de lustres - Destins - Fin du combat

9 - Mettre en ordre - Pas très enthousiaste

10- Cri de bricoleur - Rigoureux

- Verticalement
- A - Cassera sa pipe

B - Formerai une armée

C - Gouffre naturel - Très agréable

D - Sollicitera

E - Canton d'Altdorf - Drupes à huile

F - Lieu de culte - Ancienne mais toujours mauvaise conseillère

G - Degré musical - Unité de clochard

H - Attitude passive

I - Hexaèdre à jeter - Evêché de l'Orne - Valeur du silence

J - Echo emplumé - Divin souffleur

K - Résidu de raisin - Cest mieux que mal accompagné

L - Auteurs d'articles divers

Sudoku

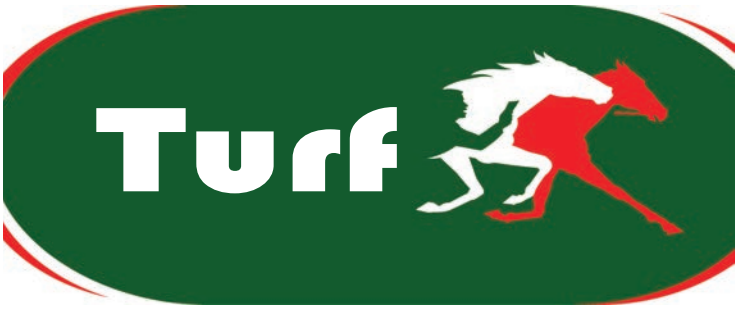
	6	1	4		8	3	5	
3	4	5	1	2	7	6	9	8
	8		3		6		7	
	9						4	
	5						3	
	1		9		4		2	
4	7	3	8		2	9	6	5
	2	9	6	7	5	4	1	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

S	E	R	E	S	E	A	I	E	10
E	L	E	M	O	L	E			9
T	O	U	S	I	E	R	E		8
S	E	S	E	R	I	S	E		7
S	I	S	I	E	T	A	R	L	6
Y	S	I	N	E	S	A	U		5
C	A	S	I	L	E	T	P	R	4
S	A	R	S	I	L	E	C	U	3
A	S	R	A	S	I	T	R	E	2
M	A	E	I	O	U	E	I	A	1
L	J	K							

3	1	4	5	7	6	9	2	8
5	9	2	1	8	3	7	4	6
7	2	8	4	3	9	6	5	1
9	3	7	1	4	2	8	5	6
1	8	5	6	9	7	4	3	2
6	2	3	8	5	7	9	1	4
4	7	1	6	5	3	2	8	9
8	9	6	7	2	1	5	4	3
2	5	3	8	9	4	1	6	7



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 149

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - TIGRE

Y. MOUSSI 56 kg
31-12-2025 1.200 m 13ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
09-01-2026 1.200 m 6ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
21-01-2026 1.300 m 9ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
04-02-2026 1.300 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
04-03-2026 1.100 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
Le parcours du jour est à son entière convenance. Donc, il demeure compétitif pour un accessit sur une courte distance.

Conclusion : Une priorité.

2 - GHOURBA

Y. LOUCIFI 55 kg 13 pts
01-04-2026 1.000 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
08-04-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 9ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
16-08-2026 1.100 m 8ème
Y. LOUCIFI 55 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 10ème
Y. LOUCIFI 55 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur satisfaisante lors de ses dernières tentatives. Ses chances sont nulles entre les mains de Loucifi.
Conclusion : A revoir.

3 - HAIFA

M. BOUCHAMA 55 kg
Course d'entrée, il est difficile de la retenir dans ce genre de confrontation avec Bouchama.
Conclusion : Inédite.

4 - GOLNARA

T. LAZREG 55 kg
19-09-2025 1.000 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts

18-10-2025 1.100 m 1ère 1'19"
T. LAZREG 55 kg 13 pts
21-11-2025 1.500 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 17 pts
28-12-2025 1.100 m 10ème
T. LAZREG 55 kg 18 pts
06-04-2026 1.400 m 13ème
M. SENOUCI 55 kg 14 pts
La monte de T. Lazreg lui est favorable sur une courte distance, ce qui pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.

Conclusion : Une possibilité.

5 - LIBES

CH. ATALLAH 54 kg
16-08-2026 1.100 m 12ème
Y. MOUSSI 55 kg 14 pts
Il n'a pas montré grand-chose lors de son premier pas. Il est difficile de lui accorder un crédit, et ce, malgré son changement de monte sur 1.000m.

Conclusion : A revoir.

6 - RIMEL EL JANOUB

AB. ATALLAH 54 kg
30-11-2025 1.600 m 10ème
AZ. ATHMANA 55 kg 18 pts
24-12-2025 1.300 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
28-12-2025 1.100 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 56 kg 18 pts
19-01-2026 1.400 m 5ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 14ème
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sous les ordres de AB. Atallah.
Conclusion : Une priorité.

7 - AARJOUNA

A. HEBRI 54 kg
17-09-2025 1.500 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 17 pts

Départ de la première course à 17h - Prix: Khibra - Pur-Sang arabe

Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
H. DJELLOUL	1 TIGRE	Y. MOUSSI	56	13	PROPRIETAIRE
S. MANSOURI	2 GHOURBA	Y. LOUCIFI	55	4	S. ATALLAH
Y. BOUCHAMA	3 HAIFA	M. BOUCHAMA	55	8	PROPRIETAIRE
MB. KERRI	4 GOLNARA (0)	T. LAZREG	55	1	PROPRIETAIRE
T. HAMZA	5 LIBES	CH. ATALLAH	54	5	PROPRIETAIRE
A. LEHAS	6 RIMEL EL JANOUB	AB. ATALLAH	54	2	PROPRIETAIRE
M. ZAABOUB	7 AARJOUNA	A. HEBRI	54	9	A. DJEBBAR
MED. DERBALI	8 JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	54	12	PROPRIETAIRE
S. ZERGUINE	9 GHAZALET ESAHRA	AH. CHAABI	56	3	PROPRIETAIRE
N. BOUCHELAGHEM	10 L'GMIRI	AB. AIDA	53	6	H. FERHAT
ML. ZAABOUB	11 NADJARRER	JJ/ S. ATALLAH	53	7	MED. HAMIDI
T. BENSaid	12 RIGLONARDO	B. BERRAH	51	10	H. ZAABOUB
	13 AMIRET ERIF (0)	F. CHAABI	51	11	PROPRIETAIRE

22-10-2025 1.300 m 8ème
T. LAZREG 55 kg 15 pts
31-10-2025 1.700 m 4ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
26-11-2025 1.700 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 7ème
A. HEBRI 54 kg 14 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans un parcours qui lui convient sur une courte distance.
Conclusion : Une priorité.

8 - JEMAAT EL KHEIR

A. HAMIDI 54 kg
17-10-2025 1.500 m 1ère T.N.C
A. HAMIDI 55 kg 13 pts
31-10-2025 1.700 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
26-11-2025 1.700 m retirée
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
En tête des battus à deux reprises consécutives sur 1.100 et 1.200m.
Le parcours du jour lui est favorable pour négocier une place honorable sur 1.000m.
Conclusion : Une priorité.

9 - GHAZALET ESAHRA

AH. CHAABI 56 kg
26-11-2025 1.700 m 10ème
A. KOUAOUCI 56 kg 12 pts
17-12-2025 1.800 m 12ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 12ème
F. CHAABI 56 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 12ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable sur une courte distance.
Conclusion : Une priorité.

10 - L'GMIRI

AB. AIDA 53 kg
Course d'entrée, sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable.
Conclusion : Inédit.

11 - NADJARRER

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
23-09-2025 1.300 m 12ème
B. BERRAH 54 kg 14 pts
15-10-2025 1.200 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
12-11-2025 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 9ème

AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 9ème
Y. MOUSSI 55 kg 12 pts
Il vient de décevoir, certes, mais il faut quand même s'en méfier. Le changement de monte pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu sur une courte distance.

Conclusion : Une possibilité.

12 - RIGLINARDO

31-05-2025 1.100 m 1er T.N.C
AB. ATALLAH 53 kg 12 pts
23-07-2025 1.300 m 1er 1'20"
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
Victorieux lors de ses premiers pas à deux reprises consécutives sur 1.100 et 1.300m. Le parcours du jour lui convient pour jouer les premiers rôles de ce prix.
Conclusion : Une priorité.

13 - AMIRET ERIF

F. CHAABI 51 kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas sous les ordres de F. Chaabi.
Conclusion : Inédite.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Laghouat
Dimanche 23/08/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
6 - 12 - 10 - 7 - 1
TIERCE
G: 800 DA P: 160 DA
QUARTE
G: 1.600 DA P: 160 DA
QUINTE/ G: 9.000 DA P: 30 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

12 - 6 - 9 - 8 - 1
Possibilités: 7 - 11
Champ F : 12 - 6 - 9 - X
Champ F : 12 - 6 - X - 8
Champ D : 12 - 6 - X - X
12 - 6 - 8 - 9 - 1 - 11

PARI QUINTE

12 - 6 - 9 - 8 - 1 - 7
Possibilités: 11 - 4
Champ F : 12 - 6 - 9 - 8 - X
Champ F : 12 - 6 - 9 - X - 1
Champ D : 12 - 6 - 9 - X - X
12 - 6 - 8 - 9 - 1 - 11 - 4

